

Justificatif de scolarité 2011-12



Coordonnées de l'abonné

Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur Date de naissance : / /

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Établissement scolaire fréquenté

Nom :

Commune :

Classe :

Cachet de l'établissement

Ce document est destiné à justifier la scolarité des abonnés qui souhaitent bénéficier du forfait « - 26 ans, 365 jours » subventionné par la Ville de Dreux. Les demandeurs doivent être âgés de moins de 26 ans, résider à Dreux, être scolarisés dans un établissement du secondaire de l'agglomération drouaise et respecter les conditions d'éloignement minimum entre le domicile et l'établissement scolaire, définies et vérifiées par la Ville de Dreux. Ce certificat doit être complété et tamponné par l'établissement scolaire du demandeur. Il doit être joint à la demande d'adhésion à la Carte Perso accompagné des documents suivants :

- Copie d'un justificatif de domicile (quittance loyer ou EDF de moins de 3 mois) au même nom que l'abonné
- Contrat d'adhésion à la Carte Perso complété et signé Montant de 5 € pour les frais d'adhésion à la Carte Une photo d'identité